

## CLAIR-ECLAIR...

## Mise en péril du service public d'éducation

*Issu des Assises sur la sécurité à l'école, le dispositif CLAIR a été expérimenté dans 105 établissements. Dénominateur commun : la dérégulation...*

### • Pédagogie... il est interdit d'interdire !

Centré sur le socle commun, le dispositif fait voler en éclat, au nom de l'innovation, le cadre national des programmes et incite à la mise en place de "projets pédagogiques" dérogeant aux règles en vigueur (horaires, organisation par division, monovalence des enseignants...) En bref, par un curieux raisonnement sophistique, la liberté pédagogique devient obligatoire et fait l'objet d'une évaluation.

### • Statut... Ton CLAIR, tu l'aimes ou tu le quittes !

C'est le chef d'établissement qui choisit ses personnels (enseignants et non-enseignants), sur profil, et leur confie une "lettre de mission" (fiche de poste, objectifs...) Ces derniers seront évalués et pourront bénéficier d'une prime de performance. Si cette réorganisation ne leur convient pas, les personnels doivent "rechercher une affectation plus conforme à leurs souhaits".

### • Vie scolaire : une nouvelle hiérarchie !

Elle apparaît avec le Préfet des études, aux tâches multiples et au nom évocateur. "Agent de coordination, de planification, de formation et animation, de suivi des élèves, de liaison, de climat scolaire et de suppléance", il peut être remplacé par le chef d'établissement qui obtient alors les "pleins-pouvoirs" en matière de gestion des personnels.

Début 2011, malgré l'opposition unanime des organisations syndicales, et sans qu'aucun bilan ne soit tiré, le ministère annonce une extension de CLAIR, qui devient "ECLAIR". Dès la rentrée 2011, le dispositif sera étendu à l'ensemble des écoles primaires et collèges RAR (249 collèges et 1 725 écoles).

## ► À Grigny (91) : retour sur une labellisation forcée

Le 3 mars, les équipes éducatives des trois collèges et de toutes les écoles de la ville découvrent que leur établissement serait labellisé ECLAIR à la rentrée. Aucune consultation n'a été menée et les CA, qui s'étaient prononcés sur la DHG, n'en ont pas été informés. Mais, les établissements étant classés RAR, les collègues ont pris les devants et fait voter des vœux s'opposant à cette nouvelle labellisation.

Dès le 14 mars, ils se sont massivement mis en grève et ont été reçus par le recteur de Versailles. Leur mobilisation s'est poursuivie par deux nouvelles journées de grève, les 22 et 31 mars, avec rassemblement de plus d'une centaine de personnes devant l'IA.

### Audience au rectorat...

Les échanges illustrent l'extrême opacité qui caractérise la mise en place du label ECLAIR. Le recteur a affirmé avec force que la circulaire de juillet 2010 était désormais obsolète. Devant l'étonnement des collègues, désireux de connaître le nouveau texte, M. Boissinot a ajouté qu'il n'en existait aucun et qu'il n'y aurait pas de nouvelle circulaire cette année, l'assurance lui en ayant été donnée par le ministre. "Pas de texte, pas de carcan ! CLAIR est une boîte à outils dont on fait ce qu'on veut"... Considérer les programmes nationaux, la structuration par classes, les horaires réglementaires par discipline et les statuts des personnels comme des "carcans" relève d'une rhétorique acrobatique qui en dit long sur l'idéologie à l'œuvre derrière ce dispositif.

### Véronique Josien, co-SD du 91 et enseignante à Pablo Neruda, Grigny...

- Comment avez-vous appris que vous alliez être labellisés ECLAIR ?

Le 3 mars, le principal convoque les élus au CA pour leur annoncer la nouvelle, comme dans les trois collèges de Grigny... sûrement suite au même "coup de fil" du rectorat. Peu d'infos concrètes, les chefs d'établissement ont, semble-t-il, aussi été mis devant le fait accompli.

- Quelles ont été vos réactions ?

On a été sonné ! Car lors du CA de février, nous avions fait voter une motion pour signifier notre refus absolu de rentrer dans un dispositif CLAIR. On nous assurait alors que ce n'était pas à l'ordre du jour ! Le contrat RAR était renouvelé et notre dotation préservée...

On revient de vacances, et boum la nouvelle tombe dans le mépris total des avis

exprimés. On a eu l'impression d'être pris pour des cons... La réaction est immédiate : 100 % du bahut en heure d'info syndicale et le collège quasi déserté le premier jour de la grève (le collège d'à côté est carrément fermé !).

- Et les parents ?

Expliquer le dispositif n'est pas simple. Mais les personnels veulent associer les parents et, après rédaction d'un tract à leur intention, ils sont de suite à nos côtés et signent la pétition. Certains se déplacent aux rassemblements.



Rassemblement devant le Rectorat, 14 mars 2011

- Quels sont les dangers liés à ce label ?

Dans l'immédiat : déstabiliser les équipes... En créant une ambiance de compétition et de suspicion à travers les primes, les lettres de mission individuelles et les nouvelles fonctions de préfet !

Et puis un risque de mutation plus grand alors que, travaillant dans un quartier difficile, l'équipe reste assez stable depuis plus de 5 ans.

Pour les élèves, une formation qui ne serait plus à la hauteur pour réussir leur poursuite d'études ! Déroger aux programmes et horaires, se centrer sur le socle commun, expérimenter sans cadrage... Quelle égalité des chances pour les élèves de Grigny ?

Enfin, gagner des moyens par des projets contraints plutôt que d'avoir les moyens pour en créer, c'est démotivant et à terme, la fin des projets pédagogiques conçus ensemble.

- Quelles sont vos perspectives aujourd'hui ?

Après trois jours de grève extrêmement suivis, audience des trois collèges au rectorat, manif à l'IA rejointe par d'autres bahuts, des élus, des parents...

Réponse : "c'est une décision ministérielle" !

**On envisage d'interpeller tous les élus pour continuer. Trop peu de monde connaît ce dispositif qui met en péril le service public d'éducation !**

Anne-Sophie Leymarie